

REFORME DU MARKET DESIGN : L'UNION FRANÇAISE DE L'ELECTRICITE SALUE UN ACCORD MAJEUR

18 décembre 2023

L'UE s'est accordée sur une réforme nécessaire du marché de l'électricité. **L'Union Française de l'Électricité (UFE) salue cette avancée significative** qui ouvre la voie à une transformation indispensable du secteur énergétique européen. En tant qu'acteur clé du secteur de l'électricité en France, **l'UFE a été force de proposition aux différentes étapes du processus législatif.**

Cet accord, fruit de négociations intenses entre les représentants des États membres de l'Union européenne, le Parlement et la Commission, doit permettre **de renforcer la souveraineté énergétique de l'UE**, offrir de la **visibilité aux investisseurs dans les énergies décarbonées** et permettre aux consommateurs de bénéficier de prix de l'électricité stables et prévisibles.

En appelant au **développement des contrats de long terme**, qu'ils soient privés (PPA) ou publics (type CfD), cette réforme reconnaît le rôle clé des signaux de prix à long terme pour compléter le bon fonctionnement des marchés à court terme. L'UFE salue également la reconnaissance des **différentes technologies pour décarboner le secteur électrique**, respectant ainsi **les choix de décarbonation des États membres.**

Ce cadre de marché réformé permettra également de **faciliter le développement de la flexibilité** de la demande et reconnaît le **rôle central des réseaux pour garantir la sécurité du système électrique**, ainsi que celui des compteurs communicants.

Autre avancée notable du texte, les **mécanismes de capacité** deviennent un élément plus structurel du marché de l'électricité.

Cette réforme du cadre de marché européen est indispensable pour la souveraineté de l'UE, pour renforcer sa compétitivité et respecter ses objectifs énergétiques et climatiques. **L'UFE reste engagée dans la réalisation de ces objectifs communs et s'engage à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et européennes pour assurer sa mise en œuvre.**

Contact presse :

Rudy Cluzel, Directeur de la Communication et des Affaires Publiques
rudy.cluzel@ufe-electricite.fr / 06 58 22 96 14